

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Situation : Le village est bâti sur une éminence qui se détache de la chaîne la plus occidentale du Mont-Jura. Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste de Beaufort ; perception actuelle de Cesancey et future de Beaufort ; succursale ; à 5 km de Beaufort et 10 km de Lons-le-Saunier. Altitude 236 m.

Communes limitrophes : au nord Trenal et Cesancey ; à l'est au nord et au sud-ouest Vincelles, et au sud-ouest Cesancey. Les Machurés et Froideville sont des hameaux qui font partie de la commune. Il est traversé par la route nationale Lyon à Strasbourg ; par les chemins vicinaux tirant à Mallerey, Cesancey et Vincelles ; par les biefs de la fontaine Pré-Haut, de Villeneuve ou Essenand, et par un autre bief sans dénomination.

Population : en 1790 : 411 habitants ; en 1846, 397 ; en 1851, 397, dont 191 hommes et 206 femmes ; 86 maisons ; 98 ménages ; 2 auberges, 1 battoir à blé. En 2002 : 293 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1642. Vocabulaire : Sainte Agnès. Série communale déposée aux archives départementales où Sainte-Agnès a reçu les cotes 5 E 421/6 à /14, 3 E 805 à 809, 3 E 6507 à 6515, 3 E 8202 et 8203, 3 E 10516 à 10518 et 3 E 12639. Tables décennales : 3 E 1102 à 1110. Microfilmé sous les cotes 5 Mi 949 à 951, 2 Mi 472, 2 Mi 1178-1179, 5 Mi 5-6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1836 : 407 Ha 89 a, divisé en 1566 parcelles que possèdent 262 propriétaires, dont 159 forains ; 196 Ha 04 a en terres labourables, 74 Ha 33 a en vignes, 57 Ha 92 a en prés, 40 Ha 09 a en pâtures, 18 Ha 31 a en bois, 2 Ha 30 a en jardins, 2 Ha 30 a en sol de maisons, 2 Ha 16 a en vergers. Sol d'une grande fertilité ; vins estimés ; le blanc surtout est de très bonne qualité ; on exporte du vin et du blé.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier et de Cousance. Les maisons sont généralement bâties en pierre et couvertes en tuiles.

Biens communaux : une église à une nef et deux chapelles ; elle est placée sous le vocable de sainte Agnès, patronne de la paroisse, dont on célèbre la fête le 21 janvier ; le chœur, les chapelles et le clocher sont du style ogival tertiaire ; la chapelle de droite, plus ancienne que l'autre, paraît avoir été construite au commencement du XVI^e siècle ; un presbytère ; deux maisons d'école qui sont presque inhabitables, l'une pour l'instituteur, l'autre pour l'institutrice ; elles sont fréquentées en hiver l'une par 35 garçons et 40 filles ; 39 Ha 38 a en, jardins, prés et pâtures. La commune ne possède aucun bois communal soumis au régime forestier.

Il existe sur ce territoire quelques carrières de pierre à bâtir, peu exploitées ; des mines de lignites, dont l'exploitation empêchée il y a environ 40 ans par l'invasion de l'eau dans les puits de recherches, a été abandonnée. Les traces des puits existent encore près du bord ouest de la route de Lyon à Strasbourg, vis-à-vis de Sainte-Agnès.



NOTICE HISTORIQUE

Le plus ancien titre qui fasse mention de ce village est, d'après M. Béchet, de l'an 1133. Le premier toutefois qui soit parvenu à notre connaissance, est la charte par laquelle l'empereur Frédéric a donné en 1157, à l'abbaye de Baume, *ecclesia sanctae Asnetis*.

La terre de Sainte-Agnès faisait partie, dans le principe, de celle de Saint-Laurent-la-Roche, laquelle était arrivée à Etienne de Rouvres dans le partage que Jean de Chalon, dit l'Antique, fit de ses biens entre ses enfants en 1269. Etienne de Rouvres avait épousé la dernière héritière de la famille de Vignory. Ce fut en 1300 que cette dame affranchit les habitants de la main-morte. A partir de ce moment, Sainte-Agnès prit une certaine importance et devint un bourg clos de murs, de portes et de fossés, et eut ses halles, son marché et ses foires. Jean de Chalon y fonda en 1301, un hôpital qui fut réuni en 1696 à celui du saint sépulcre de Salins. Il était dédié à saint Louis, et desservi par un hospitalier de l'ordre des Billettes de Paris. Son emplacement donne encore aujourd'hui son nom à un climat appelé l'*Hôpital*. L'église était desservie par un corps de trois familiers. Dans une des chapelles était fondée une confrérie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

En 1718, le prince d'Issenghien, possesseur des biens de la maison de Chalon, vendit la seigneurie de Sainte-Agnès avec les droits de justice haute, moyenne et basse, à M. Boquet de Courbouzon, sur lequel elle fut adjugée par décret en 1756, à Mme Anne-Madelaine Lebas de Gérardy. Charles d'Olivet en fut le dernier seigneur.

Deux fiefs dépendaient de cette terre : celui dit de Jean David, et celui dit de Chissey, dont Guyot et Hugues de Chilly firent hommage à Marguerite de Vienne en 1371. La motte sur laquelle s'élevait le château-fort de Sainte-Agnès se reconnaît encore dans le jardin du chevalier Barrelier. Le sol restitué de temps à autre des boulets, des sabres et des débris d'armes à feu. Ce village faisait partie du bailliage de Lons-le-Saunier.

De nombreux débris d'antiquités ont été retrouvés au hameau des Machurés, sur une colline appelée *Bois de l'Hôpital*. D'anciennes sépultures présumées gauloises, formées de murs secs et couvertes de dalles brutes, des monnaies romaines ont été découvertes à diverses époques. On regarde comme très ancien un chemin qui traverse ce climat, tirant de Cesancey à Savigny. Il existait une ancienne chapelle aux Machurés, dont il ne reste plus de traces. La voie romaine de Lyon à Besançon par Bourg et Lons-le-Saunier, passait sur le territoire et à l'est du village de Sainte-Agnès, où elle porte encore le nom de *Grande-Route*.